



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

## Circulaire 7862

du 07/12/2020

### PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Echéancier des opérations à effectuer pour :

- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement (année académique 2021-2022)
- l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement (année académique 2021-2022)

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 7396

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 07/12/2020 au 31/08/2021
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Echéancier des opérations à effectuer pour les emplois vacants dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement pour l'année académique 2021-2022
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mots-clés	Echéancier – appel aux candidats – Ecoles Supérieures des Arts
-----------	----------------------------------------------------------------

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Ecoles supérieures des Arts

### Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Délégués et Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles, des ESA et universités

### Signataire(s)

WBE – Mme Colette DUPONT, Directrice générale a.i. de la Direction des personnels de l'enseignement organisé par la FW-B

**Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire**

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
AHMED Chiraz	WBE - DGPEOFWB - Direction de la Carrière	02/413 40 99 chiraz.ahmed@cfwb.be

## Echéancier des opérations

- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement (année académique 2021-2022)
- l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement (année académique 2021-2022)

Je vous adresse une note explicative reprenant, pour les membres du personnel de votre établissement, les différentes opérations, ainsi que leurs délais de réalisation, pour mener à bien les appels repris sous objet.

Dans l'intérêt de vos membres du personnel, le calendrier devra être rigoureusement respecté.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de la Carrière – Service de l'enseignement supérieur :

- Pour le personnel enseignant et administratif : Madame Chiraz AHMED - Attachée enseignement supérieur - tél : 02/413.40.99 – mail : [chiraz.ahmed@cfwb.be](mailto:chiraz.ahmed@cfwb.be) ;
- Pour le personnel administratif : Monsieur Nicolas DE WAEL – Agent enseignement supérieur – tél : 02/413.23.92 – mail : [nicolas.dewael@cfwb.be](mailto:nicolas.dewael@cfwb.be) ;
- Pour le personnel enseignant : Madame Christelle NSEGUE – Agent enseignement supérieur – tél : 02/ 413.26.91 – mail : [christelle.nsegue@cfwb.be](mailto:christelle.nsegue@cfwb.be).

La Directrice générale a.i.,

Colette DUPONT

Date de réalisation	Opérations à effectuer
<p><b>Au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2021</b></p>	<p>Transmission à WBE de la liste des emplois vacants du <u>personnel enseignant</u><sup>1</sup> et du <u>personnel administratif</u><sup>2</sup> par courrier postal et par courrier électronique (<b>sous format Excel, pas de PDF</b>)  à : <a href="mailto:chiraz.ahmed@cfwb.be">chiraz.ahmed@cfwb.be</a>  cc : <a href="mailto:fabienne.poliart@cfwb.be">fabienne.poliart@cfwb.be</a>  <a href="mailto:colette.dupont@cfwb.be">colette.dupont@cfwb.be</a>  <b>selon les modèles figurant en annexe I</b> (personnel enseignant) <b>et II</b> (personnel administratif).</p>
<p><b>1<sup>er</sup> mars 2021</b></p>	<p>Publication des appels au Moniteur Belge pour le personnel enseignant<sup>3</sup> et le personnel administratif<sup>4</sup></p>
<p>15 jours calendrier à dater de la publication au M.B</p>	<p>Durée de validité des appels</p>
<p>Au plus tard <b>le 8 mars 2021</b></p>	<p>Transmission à WBE sous format électronique des listes de concordances des emplois déclarés vacants en 2021 avec ceux de 2020 (2019 si l'emploi n'a pas été déclaré vacant en 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour le personnel administratif à <a href="mailto:nicolas.dewael@cfwb.be">nicolas.dewael@cfwb.be</a> et <a href="mailto:chiraz.ahmed@cfwb.be">chiraz.ahmed@cfwb.be</a></li> <li>- pour le personnel enseignant à <a href="mailto:christelle.nsegue@cfwb.be">christelle.nsegue@cfwb.be</a> et <a href="mailto:chiraz.ahmed@cfwb.be">chiraz.ahmed@cfwb.be</a></li> </ul>
<p><b>Le 16 mars 2021</b> (date de la poste faisant foi)</p>	<p>Clôture du dépôt des candidatures</p>
<p>Au plus tard <b>le 7 mai 2021</b></p>	<p>Envoi des listes « 1 » et « 2 » aux établissements par voie électronique</p>
<p>Au plus tard <b>le 25 juin 2021</b></p>	<p>Envoi à WBE des propositions de désignation <b>sous forme de tableau Excel (voir modèle en annexe III et annexe IV)</b> et d'une copie des procès-verbaux des Conseil de gestion pédagogique et Commission(s) de recrutement de l'établissement faisant état de ces propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>par « mail » :</b>  à : <a href="mailto:chiraz.ahmed@cfwb.be">chiraz.ahmed@cfwb.be</a>  cc : <a href="mailto:fabienne.poliart@cfwb.be">fabienne.poliart@cfwb.be</a>  <a href="mailto:colette.dupont@cfwb.be">colette.dupont@cfwb.be</a>  <a href="mailto:nicolas.dewael@cfwb.be">nicolas.dewael@cfwb.be</a> (pour le personnel administratif)</li> </ul>

<sup>1</sup> Article 99, al.3 du décret du 20 décembre 2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants).

<sup>2</sup> Article 5, Décret du 20 juin 2008 relatif aux membres du personnel administratifs des Hautes Ecoles, des Ecoles supérieures des Arts et des Instituts supérieurs d'Architecture organisés ou subventionnés par la Communauté française.

<sup>3</sup> Article 100, al.1<sup>er</sup> du décret du 20 décembre 2001 précité.

<sup>4</sup> Article 5, al.3 du décret du 20 juin 2008 précité.

	<p><a href="mailto:christelle.nsegue@cfwb.be">christelle.nsegue@cfwb.be</a> (pour le personnel enseignant)</p> <p>- <b><u>Sous format « papier »</u></b> : à WBE à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><b>Wallonie Bruxelles Enseignement</b>  <b>Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la FWB-WBE - Direction de la Carrière</b>  <b>Boulevard du Jardin Botanique 20-22, 2ème étage (bureau 2G27)</b>  <b>1000 Bruxelles</b></p>
<b>Du 25 juin 2021 au 16 juillet 2021</b>	Désignations et notifications aux candidats.
Au plus tard le <b>31 août 2021</b>	A partir de la notification de leur désignation, les candidats désignés adressent à WBE et copie aux établissements, leur extrait de casier judiciaire, <b>modèle visé à l'article 596, al.2 du CIC.</b>

**- ANNEXE I -  
MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT**

Emploi n°	Fonction	Domaine	Catégorie du cours	Intitulé générique	spécialité	Volume	Diviseur	Lieu(x)
<p>La numérotation des emplois est conçue comme suit et dans l'ordre : aa.e.f.nn</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aa : 21 (année civile en cours)</li> <li>• e : le numéro de l'école : <ul style="list-style-type: none"> <li>1 : CR de Bruxelles</li> <li>2 : CR de Liège</li> <li>4 : La Cambre</li> <li>6 : INSAS</li> <li>7 : Arts<sup>2</sup></li> </ul> </li> <li>• f : n° de la fonction <ul style="list-style-type: none"> <li>1=accompagnateur</li> <li>2=assistant</li> <li>3=chargé d'enseignement</li> <li>4=professeur type court</li> <li>5=professeur type long</li> <li>6=conférencier</li> <li>7=professeur-assistant</li> <li>8=chargé de programmation</li> <li>9=chargé de travaux</li> </ul> </li> <li>• nn : numérotation continue pour les différents postes vacants répondant aux critères précédents</li> </ul>								

**Remarques :**

- Les emplois d'assistants ne concernent que les cours techniques et artistiques<sup>5</sup> ;
- La charge d'un assistant est divisible en dixièmes de charge<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Article 82 du Décret du 20/12/2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants) ;

<sup>6</sup> Article 72 § 1<sup>er</sup> du Décret du 20/12/2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants) ;

**- ANNEXE II -  
MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Emploi n°	Nature de la charge – niveau	Descriptif de fonction	Lieu(x)	Volume de la charge
<p>La numérotation des emplois est conçue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> élément : PA (personnel administratif)</li> <li>• 2<sup>ème</sup> élément : l'année (21)</li> <li>• 3<sup>ème</sup> élément : le numéro l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 7 : Conservatoire Royal de Bruxelles</li> <li>○ 8 : Conservatoire Royal de Liège</li> <li>○ 10 : La Cambre</li> <li>○ 12 : INSAS</li> <li>○ 13 : Arts<sup>2</sup></li> </ul> </li> <li>• 4<sup>ème</sup> élément : le numéro de la fonction</li> </ul>	<p>Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Attaché – (1)</li> <li>* Adjoint administratif – (2+)</li> <li>* Agent administratif de niveau 2 – (2)</li> <li>* Agent administratif de niveau 3 – (3)</li> </ul>			<p>Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* HC</li> <li>* 3/4</li> <li>* 1/2</li> <li>* 1/4</li> </ul>

**Remarque :**

Les emplois d'auxiliaires administratifs ne doivent pas être ouverts au Moniteur belge<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Article 172ter du Décret du 20 juin 2008 relatif aux membres du personnel administratif des Hautes Ecoles, des Ecoles supérieures des Arts et des Instituts supérieurs d'Architecture organisés ou subventionnés par la Communauté française

- ANNEXE III<sup>8</sup> -

**MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT**

Numéro d'emploi de l'appel publié au Moniteur belge le 1 <sup>er</sup> mars 2021	Fonction	Domaine	Catégorie du cours	Intitulé générique	spécialité	Volume	Diviseur	Lieu(x)	Candidat proposé à la désignation						
									Civilité	Nom	Prénom	Matricule ou numéro national	Rue + numéro (adresse)	Code postal + commune	Type de désignation <sup>9</sup>
									Soit - Monsieur - Madame						Soit : - DCA - DM - DEC - TDIEC - CTDI - CTDD

<sup>8</sup> Le tableau repris à l'annexe III est celui de l'annexe I auquel des colonnes ont été ajoutées (en bleu).

<sup>9</sup> Abréviations des opérations statutaires accessibles

- aux membres du personnel nommés à titre définitif :
  - DCA = changement d'affectation pour les membres du personnel mis en disponibilité par défaut d'emploi
  - DM = mutation
  - DEC = extension de charge
- aux membres du personnel temporaire désignés pour une durée indéterminée :
  - TDIEC = extension de charge
- aux candidats à une désignation à titre temporaire
  - CTDI = à durée indéterminée
  - CTDD = à durée déterminée

- ANNEXE IV <sup>10</sup>-

**MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Numéro d'emploi de l'appel publié au Moniteur belge le 1 <sup>er</sup> mars 2021	Nature de la charge – niveau	Descriptif de fonction	Lieu(x)	Volume de la charge	Candidat proposé à la désignation						
					Civilité	Nom	Prénom	Matricule ou numéro national	Rue + numéro (adresse)	Code postal +commune	Type de désignation <sup>11</sup>
				Soit : * HC * 3/4 * 1/2 * 1/4	Soit - Monsieur - Madame						Soit : - DCA - DR - DEC - TDIEC - CTDI - CTDD

<sup>10</sup> Le tableau repris à l'annexe IV est celui de l'annexe II auquel des colonnes ont été ajoutées (en bleu).

<sup>11</sup> Abréviations des opérations statutaires accessibles

- aux membres du personnel nommés à titre définitif :
  - o DCA = changement d'affectation
  - o DR = demande de réaffectation
  - o DEC = extension de charge
- aux membres du personnel temporaire désignés pour une durée indéterminée :
  - o TDIEC = extension de charge
- aux candidats à une désignation à titre temporaire :
  - o CTDI = à durée indéterminée
  - o CTDD = à durée déterminée